

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT NKAM

COMMUNE DE BANA

Email: communedebana@yahoo.com



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
LOCAL DEVELOPMENT

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BANA COUNCIL

BP : 35

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01/AONO/CBANA/CIPM-TBEC/2026 DU 10/3 mai 2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE

Financement : _____ - Exercice 2026

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANA, Maître d'Ouvrage et Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

a) Lot 1- Construction de la clôture

- Travaux préparatoires
- Fondations
- Maçonnerie-élévation
- Enduit-chape
- Revêtement
- Plomberie sanitaire
- Electricité
- Charpente-couverture
- Menuiserie bois et métallique
- Drainage et VRD
- Peinture
- Support pour réservoir d'eau
- Fabrication des dalles
- Equipements généraux
- Electricité et climatisation

b) Lot 2-Construction d'un bâtiment annexe

- Travaux préparatoires
- Fondations
- Maçonnerie-élévation
- Peinture

- Menuiserie métallique

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

4- ALLOTISSEMENT

L'ensemble des travaux est constitué de deux (02) lots ci-après désignés : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE

5- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots

6- COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

LOTS	DESIGNATION	MONTANT PREVISIONNEL
LOT 1	CONSTRUCTION DE LA CLOTURE	20.000.000
LOT 2	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE	50.000.000

7- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Bâtiments Ou disposant d'une attestation de catégorisation (cas échéant).

8- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le _____, Exercice 2026.

LOTS	DESIGNATION	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTION DE SOUMISSION
LOT 1	CONSTRUCTION DE LA CLOTURE	20.000.000	400 000
LOT 2	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE	50.000.000	1 000 000

9- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation se fait hors ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> Ou sur le site internet de l'ARMP (<http://www.armp.cm>).

10- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire timbré et revêtu d'une mention manuscrite de l'établissement émetteur établi selon le modèle indiqué dans le DAO et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances , dont le montant est fixé à quatre-cent- mille(400 000)FCFA pour le Lot 1 et un million (1 000 000) FCFA pour le Lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat Particulier de la Mairie de Bana. Il peut également être consulté hors ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>. <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (<http://www.armp.cm>)

12-ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de BANA (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de quatre -vingt-dix mille francs CFA pour les deux Lots (1 et 2) représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

NB : le montant de l'acquisition du DAO ne change pas, même s'il s'agit d deux lots.

13- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bana, Secrétariat particulier, au plus tard le 16 MARS 2020 à 11 heures précises contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/AONO/CBANA/CIPM-TBEC/2026 DU _____

N° 01/AONO/CBANA/CIPM-TBEC/2026 DU _____

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL MUNICIPAL
(LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 2), DANS LA COMMUNE
DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

14- RECEVABILITE DES OFFRES

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus ultérieurement aux dates et heures limites indiquées ;
- Les plis sans indication de l'objet ou de la référence de l'Avis d'Appel d'Offre

NB : Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable : absence de la caution de soumission timbrée, le non-respect des modèles des pièces du DAO, une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec l'offre concernée. Absence de l'attestation de catégorisation

15- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en un temps le 16 MARS 2020 à partir de 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BANA siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de BANA en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

16- CRITERES D'EVALUATION

16-1 Principaux critères éliminatoires

- ✓ Fausse déclaration, faux documents, pièce falsifiée ou scannée;
- ✓ Dossier administratif incomplet, et non régularisée 48 heures après le dépouillement ;
- ✓ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Note technique inférieure à 80% (quatre-vingt pour cent) de « OUI » ;
- ✓ non présentation de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des offres ;
- ✓ Entreprise interdite de la Commande publique ;
- ✓ Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✓ Absence de l' attestation de catégorisation

16.2 Critères essentiels

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Personnel d'encadrement ;

- ✓ Expérience professionnelle ;
- ✓ Expérience de l'entreprise ;
- ✓ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ✓ Visite de site ;
- ✓ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ✓ Capacité financière.

17- ATTRIBUTION

L'Autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat particulier du Maire de la commune de BANA pour l'établissement et la souscription de sa lettre-commande. **Faute pour lui de se présenter la lettre-commande est attribuée au suivant.**

18- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

19.1 Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Mairie de Bana, aux heures ouvrables ou Hors ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (<http://www.arpmp.cm>).

19.2 Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

19.3 Correspondance de l'Autorité chargée des marchés Publics N°000004/L/MINMAP/CAB du 29 juillet 2022 relative à la prise en compte des rabais (en chiffre et en lettre) consentis par les soumissionnaires

NB : - Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517 ; 699370740(MINMAP°) ; 673205725
- En plus du support physique, le support numérique (clé USB ou CD) de l'offre technique et financière doivent être impérativement dans le pli fermé.

Fait à Bana, le 123 FEV 2026
Le Maire de la Commune de Bana
(Autorité Contractante)

COPIES

- ARMP/QUEST
- DDMINMAP/HT-NKAM
- DDMINEPAT/ HT-NKAM
- PRESIDENT CIPM/CBANA
- AFFICHAGE/ARCHIVES



Sanga Jean Baptiste
Grand Officier de l'Ordre de la Valeur

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT NKAM

COMMUNE DE BANA

Email: comunedebana@yahoo.com



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
LOCAL DEVELOPMENT

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BANA COUNCIL

BP : 35

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 021 /ONIT/BANA/C/ITB/TBEC/2026 OF 03 FEV 2020
FOR THE CONSTRUCTION POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE
L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 2),
DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

1- PURPOSE OF THE CALL FOR TENDER

As part of the execution of public investment projects, THE MAYOR OF THE COMMUNE OF BANA, Project Owner and Contracting Authority, is launching a National Open Call for Tenders, for the execution N° 01/AONO/CBANA/CIPM-TBEC/2026 DU 03 FEV 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE

2- CONSISTENCY OF THE WORK

The work to be carried out concerns:

a) Lot 1- Construction clôture

- Preparatory work
- Foundations
- Masonry – elevation
- Endering-chape
- Coating
- Sanitary-plumbing
- electricity
- Carpentry – glazing
- Menuiserie
- Draing-VRD
- Paint
- Water support
- Fabrication dalettes

b) Lot 2-Construction d'un bâtiment annexe

- Preparatory work
- Foundations
- Masonry – elevation
- Paint
- Menuiserie métallique

3- EXECUTION DEADLINE

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of works subject of this tender shall be three (03) months.

4- ALLOTMENT

The works shall be in two (02) lot defined as follows:

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE5-
MAXIMUM NUMBER OF LOTS

5-MAXIMUM NUMBER OF LOTS

A bidder can be successful in all two lots.

6- COUT PREVISIONNEL

The estimated cost of the operation following prior studies stand is :

LOTS	DESIGNATION	PREVISIONNAL AMOUNT
LOT 1	CONSTRUCTION CLOTURE	20.000.000
LOT 2	CONSTRUCTION BATIMENT ANNEXE	50.000.000

7- ESTIMATED COAST :

The estimated cost of the operation following prior studies stand is all taxes.

LOTS	DESIGNATION	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTION DE SOUMISSION
LOT 1	CONSTRUCTION CLOTURE	20.000.000	400 000
LOT 2	CONSTRUCTION BATIMENT ANNEXE	50.000.000	1 000 000

8- PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation in this Invitation to tender is opened to all Cameroonian enterprises having skills in the field of buildings and public works and which justify adequate skills in the area concerned disposing the attestation de categorisation (cas échéant).

9- FINANCING :

Works subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget Ministry _____ exercise 2026.

10- MODE DE SOUBMISSION

Le mode de submission retenu pour cette consultation se fait hors ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>. or site internet of ARMP (<http://www.arpmp.cm>).

11- PROVISIONAL BID BOND

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank. Approved by the Ministry of Finance with le reçu de la caisse de dépôts et de consignation featuring on the listing document 12 of the Tender File of an amount 400 000 CFAF for the Lt 1 and 1 000 000 CFAF for the Lot 2 and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers. Under pain of being rejected, the Provisional bid bond required shall be produced in original.

12- CONSULTATION OF TENDER FILE:

The physical version of the Invitation to Tender Document can be consulted during working hours at the Directorate of General Affairs / Public Procurement Service of the Ministry of Housing and Urban Development, located on the 9th floor, door 02 of the Ministerial building. No.1 in Yaoundé. It can also be consulted offline on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>. <http://www.publiccontracts.cm> or on the ARMP website (<http://www.arpmp.cm>)

13- ACQUISITION OF TENDER FILE:

The tender file can be obtained from the during working hours at the Particular Secretariat of the Mayor of BANA Council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable deposit sum of 90 000 (ninety thousand) francs CFA payable at Bana Municipal Treasury.

14- SUBMISSION OF OFFERS

Each offer drafted in French or English in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the Particular Secretariat of the Mayor of BANA Council, not later than the 16 MARCH 2026 at 11 o'clock 00 p.m and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° ____/ONIT/BANA/C/ITB/TBEC/2026 OF ____
FOR THE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT ANNEXE DE L'HOTEL MUNICIPAL (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU
HAUT-NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE IN BANA COUNCIL, DIVISIONAL UPPER-NKAM, IN PROCEDURE
URGENCE

"TO BE OPEN ONLY DURING BIDS OPENING SESSION"

15- ADMISSIBILITY OF OFFERS

The Contract will be awarded to the tenderer whose offer:

- administrative will be deemed compliant;
- technique will be deemed compliant and will have received a "yes" percentage greater than or equal to 70%;
- financial after corrections in accordance with the provisions of the RPAO of the sub-details of the unit prices, the unit price schedule and the estimated quote, will be judged to comply with the provisions of the CCTP and classified as the least distant.

NB : Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable : absence de la caution de soumission timbrée, le non-respect des modèles des pièces du DAO, une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec l'offre concernée.

16- OPENING OF BIDS

Bids shall be opened in one phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on 16 MARS 2026 at 12 o'clock by the Internal Procurement Commission attached to the BANA council. This will be done at the Deliberations hall in the presence of bidders or mandated representatives, who have a perfect knowledge of the bids.

17- EVALUATION CRITERIA

17.1 Main eliminatory criteria

- ✓ Fausse déclaration, faux documents, pièce falsifiée ou scannée;
- ✓ Dossier administratif incomplet, et non régularisée 48 heures après le dépouillement ;
- ✓ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Note technique inférieure à 80% (quatre-vingt pour cent) de « OUI » ;
- ✓ non présentation de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des offres ;
- ✓ Entreprise interdite de la Commande publique ;
- ✓ Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✓ Absence de l'attestation de catégorisation

17.2 Critères essentiels

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Personnel d'encadrement ;
- ✓ Expérience professionnelle ;
- ✓ Expérience de l'entreprise ;
- ✓ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ✓ Visite de site ;
- ✓ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ✓ Capacité financière.

18- AWARD

The contracting authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the technical and financial capacities required. Bidders who present anormally low bids would be disqualified following regulation in place which prescribes obtention the expertise of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after seeking explanation from the bidder concerned. The successful bidder is invited to present as soon as possible after signing of the award decision, than within seven days and under penalty of annulment of that decision awarding the Private Secretary of the Mayor of BANA for the establishment and the subscription of its market. **Failure to appear, the contract is awarded to the next.**

19- VALIDITY OF OFFERS

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

20- COMPLEMENTARY INFORMATION

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Particular Secretariat of Mayor of BANA council, Phone:

20.1. Additional technical information can be obtained from the at the general secretariat of the Bana city hall , during business hours or online on the COLEPS platform at the addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

20.2. To obtain technical assistance, in the event of a problem relating to the use of the platform, please call the numbers (+237) 222 238 155 / 222 235 669 or write to the email address dsi@minmap.cm.

NB : - Any proven attempt at corruption or bad practice must be reported in writing and by telephone to the Minister Delegate to the Presidency of the Republic in charge of public procurement with a copy to the National Anti-Corruption President (CONAC) at the following toll-free number: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 or contact CONAC on the toll-free number: 1517

- En plus du support physique, le support numérique (clé USB ou CD) de l'offre technique et financière doivent être impérativement dans le pli fermé.

Done at Bana, the 12 3 FEB 2026

The Mayor of Bana Council,
(Contracting Authority)

COPIES

- ARMP/WEST
- DDMINMAP/HT-NKAM
- DDMINEPAT/HT-NKAM
- PRESIDENT ITB/CBANA
- NOTICE BOARD/ARCHIVES



Sanga Jean Baptiste
Grand Officier de l'Ordre de la Valeur